

Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS)

PLAN D'ACTION ET CADRE D'ÉVALUATION

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2024-2028

Adopté le 20 novembre 2025

Table des matières

Mise en contexte.....	0
Objectif général de l’ESD social	1
Objectifs spécifiques de l’ESD social	1
5 priorités régionales en DS	1
Tableau 1.1 Plan d’action et cadre d’évaluation de l’avenant ESD Social.....	2
Tableau 1.2 Grille de suivi budgétaire	9
Tableau 1.3 Gouvernance	10
Annexe 1- Description des différents comités composants l’ESD social	11
Composition du comité directeur	11
Mandat du comité directeur	11
Composition du comité consultatif.....	12
Mandat du comité consultatif.....	12
Composition du comité de soutien	13
Mandat du comité de soutien	13
Annexe 2 : lien entre le plan régional en développement social et les priorités régionales SOVT.....	14



Mise en contexte

Les partenaires du CRDS souhaitent que les Centricois et Centricoises vivent dans une région mobilisée où les conditions de vie permettent à chacun de développer son plein potentiel et de participer au développement de leur communauté, et ce afin d'assurer une plus grande équité en santé.

Les crises sanitaire et sociétale des dernières années ont révélé plus que jamais l'importance de l'interrelation entre les acteurs et les actrices de la santé, du communautaire, de différents secteurs d'intervention au niveau local et régional, et des élus et élues, afin d'agir en cohérence et en complémentarité sur les enjeux sociaux présents sur l'ensemble du territoire.

L'Entente sectorielle de développement (ESD) social a été créée en concertation dans le cadre de la Stratégie pour l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Elle vise à répondre en partie à la priorité régionale no 1 : **maintenir et développer des milieux de vie de qualité pour la population centricoise.**

La Table des MRC du Centre-du-Québec, agissant à titre de comité de sélection du **Fonds régions et ruralité – Volet 1 (FRR-V1)** a mandaté le **CRDS** pour assurer la mise en œuvre de cette entente.

Le plan d'action soumis est issu d'une réflexion lors de concertation régionale autour du développement social en 2024-2025. Deux grandes rencontres ont été tenues avec les membres et les partenaires élargis du CRDS. Par la suite, ce plan a été validé avec le comité consultatif de cette entente. L'ESD social vient répondre à plusieurs enjeux relevés sur le territoire. (voir annexe 2)

C'est dans ce désir de collaboration que s'inscrit l'ESD social 2024-2028 afin d'assurer un arrimage des différents plans d'action sociaux du territoire et ainsi contribuer au maintien et au développement de milieux de vie de qualité au Centre-du-Québec.



Objectif général de l'ESD social

Réunir les expertises en développement social afin de cerner les enjeux régionaux en cette matière, proposer des stratégies et favoriser la mise en action pour accroître le bien-être collectif. L'entente permettra également de travailler régionalement sur des priorités ciblées par l'ensemble des partenaires régionaux dans le cadre de Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT), notamment sur la priorité portant sur le maintien et le développement de milieux de vie de qualité pour la population centricoise.



Objectifs spécifiques de l'ESD social

- 1 Assurer la concertation et la mobilisation des partenaires régionaux autour du développement social et la mise en œuvre du plan d'action de l'entente ;
- 2 Accompagner les comités supra locaux de développement social ;
- 3 Soutenir la mise en place d'initiatives soutenant le développement et le maintien de milieux de vie de qualité ;
- 4 Coordonner le Chantier habitation et assurer la mise en place et la réalisation de son plan d'action ;
- 5 Promouvoir les bonnes pratiques et les initiatives en développement social de même que leurs impacts et contribuer au partage d'information en cette matière ;
- 6 Contribuer au développement durable du territoire en favorisant l'arrimage d'initiatives avec le développement social.



5 priorités régionales en DS

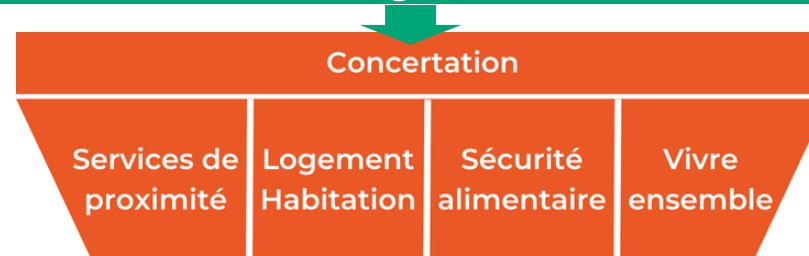




Tableau 1.1 Plan d'action et cadre d'évaluation de l'avenant ESD Social

	Objectifs spécifiques	Actions/Moyens	Échéancier	Indicateurs	Cibles		
					25-26	26-27	27-28
GÉNÉRAL	Coordonner l'ESD social	Coordonner et animer les rencontres du comité directeur	Mars 2028	Nombre de rencontres	2	2	2
		Présenter un point sur l'avancement du plan de travail et le suivi financier.	Septembre de chaque année	Nombre de points d'avancement présentés au comité directeur	1	1	1
		Déposer un bilan annuel des finances et des actions réalisées au comité directeur	Mars de chaque année	Nombre de bilans déposés au comité directeur	1	1	1
		Coordonner et animer les rencontres régionales avec le comité consultatif et de soutien entourant les objectifs de l'ESD social	Consultatif : Septembre et février de chaque année	Nombre de rencontres	3	2	2
			Soutien : 1 par mois		12	12	12
		Définir le cadre d'utilisation des fonds pour le soutien aux initiatives en DS	Octobre 2025	Nombre de cadres élaborés	1	N/A	N/A
		Assurer la gestion administrative des fonds et des initiatives acceptées	Mars 2028	Montant total investit	En continu	En continu	154 516 \$
Mars 2028	Nombre de projets soutenus		En continu	En continu	En continu		



1

Objectifs spécifiques	Actions/Moyens	Échéancier	Indicateurs	Cibles		
				25-26	26-27	27-28
Assurer la concertation et la mobilisation des partenaires régionaux autour du développement social et la mise en œuvre du plan d'action de l'entente.	Participer à des rencontres régionales intersectorielles autour des cinq priorités régionales de développement social.	Mars 2028	Nombre de comités sur lesquels est impliqué le CRDS	En continu	En continu	En continu
		Mars 2028	Nombre de rencontres intersectorielles auxquelles le CRDS a collaboré	En continu	En continu	En continu
	Identifier et maximiser les canaux de communication entre les parties prenantes aux paliers territoriaux, régionaux et provinciaux du développement social (stratégique, tactique et opérationnel).	Février 2026	Nombre de sondages pour identifier les canaux de communication	1	0	0
		Mars 2026	Nombre de plans de communication établis et mis en œuvre	1	0	0
		Mars 2028	Nombre de canaux de communication identifiés et maximisés	En continu	En continu	En continu



2

Accompagner les comités supra locaux de développement social.

Objectifs spécifiques	Actions/Moyens	Échéancier	Indicateurs	Cibles		
				25-26	26-27	27-28
	Développer un langage commun à utiliser au niveau municipal concernant le DS.	Mars 2027	Nombre de lexiques élaborés et partagés	0	1	0
		Mars 2028	Nombre d'intervenants ayant reçu le lexique	0	En continu	En continu
	Rencontrer les 5 DS local selon leur besoin.	Mars 2028	Nombre de Comité en DS local ayant reçu l'accompagnement du CRDS.	2	5	5
	Développer une stratégie visant à faire reconnaître que les comités en DS local et les services de proximité contribuent au DS.	Mars 2027	Nombre de stratégies	0	1	0
Mars 2028		Nombre d'actions mis en œuvre	0	En continu	En continu	
Collaborer à la réalisation des planifications stratégiques en DS au niveau supralocal.	Mars 2028	Nombre d'organisations sur lequel CRDS siège	5	5	5	
		Nombre de présences sur chaque comité annuellement	2	2	2	



3

Soutenir la mise en place d'initiatives soutenant le développement et le maintien de milieux de vie de qualité.

Objectifs spécifiques	Actions/Moyens	Échéancier	Indicateurs	Cibles		
				25-26	26-27	27-28
	Faire la promotion des outils pour les élus.es, les directions générales et les employés.es de l'administration municipale en matière de participation citoyenne.	Mars 2028	Nombre de personnes ayant suivi la formation « Faire équipe avec sa communauté »	10	10	10
		Mars 2028	Nombre de visiteurs uniques sur le site monmilieudynamique.ca (MMD)	1 100	1 200	1 300
	Rassembler et analyser les cartographies en DS des partenaires supra locaux et régionaux.	Mars 2028	Nombre de besoins non-comblés ou émergents répertorié Nombre de référencement réalisé	En continu En continu	En continu En continu	En continu En continu



4

Coordonner le Chantier habitation et assurer la mise en place et la réalisation de son plan d'action.

Objectifs spécifiques	Actions/Moyens	Échéancier	Indicateurs	Cibles		
				25-26	26-27	27-28
	Organiser et animer les rencontres régionales intersectorielles du Chantier Habitation et logement du CRDS.	Mars 2028	Nombre de rencontres de concertation du Chantier	2	2	2
	Soutenir le Chantier Habitation pour produire un plan d'action et assurer sa mise en œuvre.	Décembre 2025	Nombre de plans d'action réalisés	1	0	0
		Mars de chaque année	Nombre de mises à jour du plan effectué	0	1	1
		Mars de chaque année	Pourcentage d'actions du plan réalisé	En continu	En continu	100
		Mars de chaque année	Nombre de sous-comité de travail créé pour soutenir l'évolution du plan	En continu	En continu	En continu



5

Promouvoir les bonnes pratiques et les initiatives en développement social de même que leurs impacts et contribuer au partage d'information en cette matière.

Objectifs spécifiques	Actions/Moyens	Échéancier	Indicateurs	Cibles		
				25-26	26-27	27-28
	Créer un visuel clair démontrant les impacts positifs des actions posées en DS sur le territoire.	Mars 2028	Nombre de publications créées mettant en valeur les impacts du DS sur les plateformes (site CRDS, réseaux sociaux, infolettre)	2	2	2
			Nombre d'impacts répertoriés	En continu	En continu	En continu
	Répertorier les outils et les formations sur la mesure d'impact social existants.	Mars 2027 Mars 2028	Nombre de répertoire créé	0	1	0
			Nombre de partenaire formé sur la mesure d'impact social	0	5	1
	Documenter et partager les bonnes pratiques en DS qui se font ailleurs et sur notre territoire.	Mars 2028	Nombre de présentations faites aux partenaires des projets inspirants	1	1	1
			Nombre de mises à jour du répertoire « Projets d'ici » sur le site du CRDS	1	1	1
			Nombre d'articles publiés dans la section « Actualités » du site du CRDS (blog)	2	2	2
			Nombre de webinaires réalisés	0	2	2
			Nombre de participants aux web	En continu	En continu	En continu



6

Objectifs spécifiques	Actions/Moyens	Échéancier	Indicateurs	Cibles		
				25-26	26-27	27-28
Contribuer au développement durable du territoire en favorisant l'arrimage d'initiatives avec le développement social.	Partager l'expertise du DS avec l'ESD en Environnement et changements climatiques et l'ESD Économique.	Mars 2028	Nombre de participations aux rencontres en ESD environnement	2	2	2
			Nombre de participations aux rencontres en ESD économique	2	2	2
			Nombre de liaisons intersectorielles réalisé	En continu	En continu	En continu
			Nombre d'arrimage fait avec les différents chantiers	En continu	En continu	En continu



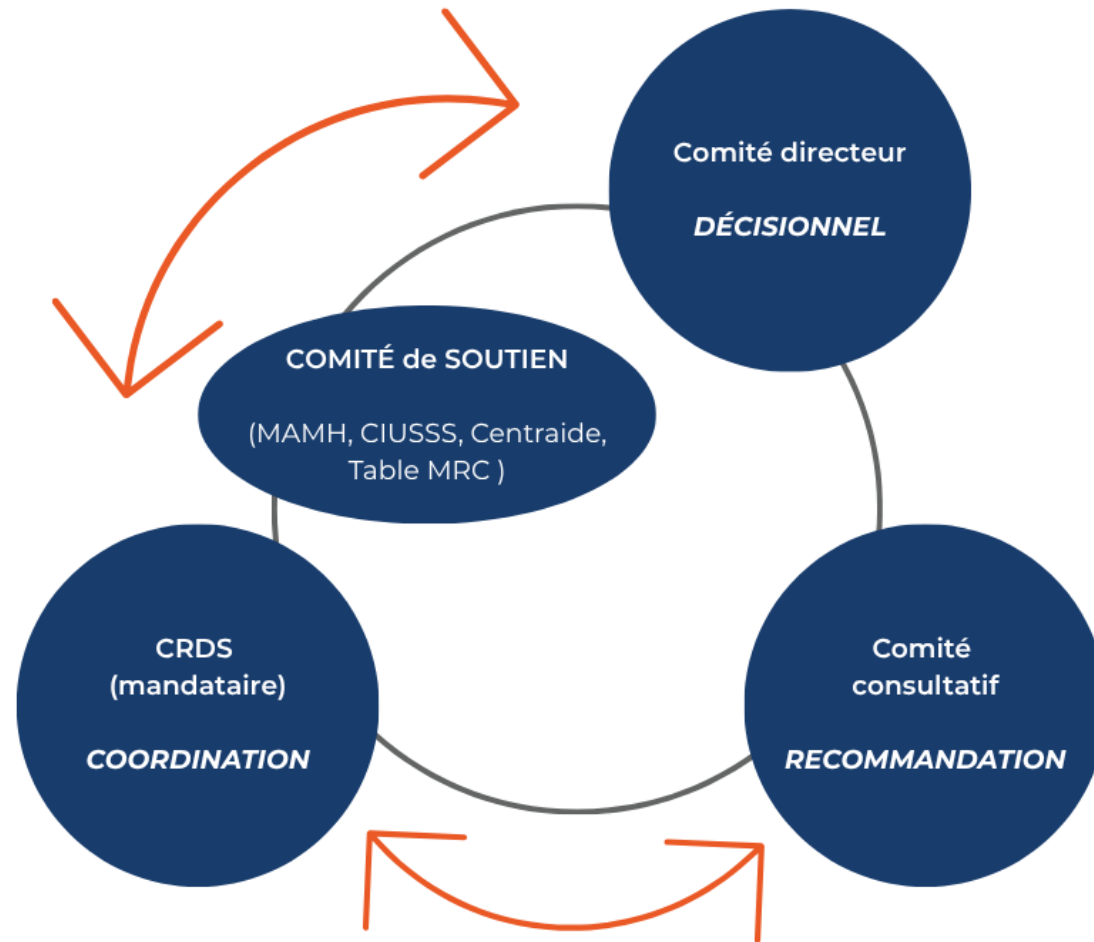
Tableau 1.2 Grille de suivi budgétaire

DÉPENSES - COMPOSANTES	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Total
Coordination de l'entente	- \$	71 217 \$	72 641 \$	74 094 \$	217 952 \$
Agent(e) de soutien et communications	- \$	71 505 \$	72 936 \$	74 394 \$	218 835 \$
Frais de concertation	- \$	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$
Frais administratifs	- \$	20 360 \$	20 360 \$	20 360 \$	61 080 \$
Frais de communication et promotion	- \$	3 539 \$	3 539 \$	3 539 \$	10 617 \$
Soutien à des initiatives de développement social	- \$	55 379 \$	52 524 \$	46 613 \$	154 516 \$
TOTAL	- \$	225 000 \$	225 000 \$	222 000 \$	672 000 \$

REVENUS - PARTIS	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Total
MAMH – Volet 1 du FRR	30 000 \$	70 000 \$	95 000 \$	92 000 \$	287 000 \$
MRC d'Arthabaska	15 773 \$	- \$	- \$	- \$	15 773 \$
MRC de Bécancour	12 874 \$	- \$	- \$	- \$	12 874 \$
MRC de Drummond	5 638 \$	- \$	5 638 \$	5 638 \$	16 914 \$
MRC de L'Érable	- \$	4 843 \$	4 843 \$	4 843 \$	14 528 \$
MRC de Nicolet-Yamaska	- \$	4 970 \$	4 970 \$	4 971 \$	14 911 \$
Centraide	- \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	60 000 \$
CIUSSS MCQ	- \$	100 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	250 000 \$
TOTAL	64 285 \$	199 813 \$	205 450 \$	202 452 \$	672 000 \$



Tableau 1.3 Gouvernance





Annexe 1- Description des différents comités composants l'ESD social

Composition du comité directeur

- ✓ le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- ✓ la MRC d'Arthabaska
- ✓ la MRC de Bécancour
- ✓ la MRC de Drummond
- ✓ la MRC de L'Érable
- ✓ la MRC de Nicolet-Yamaska
- ✓ le CRDS
- ✓ le CIUSSS MCQ (Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle)
- ✓ Centraide Centre-du-Québec
- ✓ la Table des MRC du Centre-du-Québec

Le comité directeur pourra, au besoin, faire appel à d'autres organisations ou ressources jugées utiles à la réalisation des objectifs de l'entente. Ces personnes-ressources n'ont cependant pas le droit de vote.

Mandat du comité directeur

Le mandat général du comité directeur est de voir à l'application et à l'atteinte des objectifs de la présente entente et d'en assurer le suivi financier et administratif :

- d'adopter, dans les 30 jours suivant la signature de l'entente, les règles de fonctionnement dudit comité qui feront partie intégrante du cadre de gestion;
- d'approuver, dans les 90 jours suivant la signature de l'entente, un cadre de gestion des sommes proposées par le CRDS;
- d'approuver, dans les 90 jours suivant la signature de la présente entente, le plan d'action proposé par le CRDS et, pour les années subséquentes, réviser le plan d'action;
- d'adopter, dans les 180 jours suivant la signature de la présente entente, un cadre de dépôt et de gestion de projets;
- de recevoir et adopter le bilan annuel, et selon le calendrier de versements, recommander aux signataires concernés de procéder aux versements;
- d'évaluer, annuellement, l'impact des actions réalisées en fonction des objectifs fixés et des ressources budgétaires disponibles et recommander la poursuite de la présente entente aux signataires;
- de former un comité consultatif, coordonné par le CRDS.



Composition du comité consultatif

Le comité consultatif est composé d'une ou d'un représentant professionnel :

- ✓ des professionnels des signataires de l'entente;
- ✓ des membres du CRDS;
- ✓ ainsi que divers partenaires jugés pertinents.

Mandat du comité consultatif

Le comité consultatif émet des recommandations au comité directeur afin :

- d'identifier les priorités d'action en développement social reliées aux objectifs généraux de la présente entente;
- de contribuer activement à l'élaboration du plan d'action de l'entente;
- de recommander au comité directeur les projets concertés devant bénéficier d'un soutien financier;
- de procéder à la mise en place de tout autre comité de travail jugé nécessaire à la mise en œuvre de l'entente.



Composition du comité de soutien

Le comité de soutien est composé d'une ou d'un représentant professionnel :

- ✓ du MAMH,
- ✓ de la Table des MRC,
- ✓ de Centraide,
- ✓ du CIUSSS MCQ (Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle),
- ✓ de la coordination de l'ESD social.

Mandat du comité de soutien

Le comité de soutien accompagne la coordination de l'ESD social afin :

- de soutenir celle-ci dans l'avancement de la mise en place de l'ESD,
- d'assurer une communication fluide entre l'instance décisionnelle et le mandataire.



Annexe 2 : lien entre le plan régional en développement social et les priorités régionales SOVT

Plan régional en développement social du CRDS

Priorité régionale 1 (SOVT)

